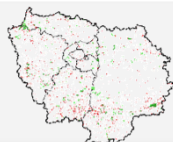




# Les couches d'informations du Conservatoire botanique national du Bassin parisien



## Flore menacée et Aires protégées

### Présentation générale

**Cette couche d'information a vocation à fournir des éléments de synthèse sur la prise en compte de la flore menacée par les aires protégées en Île-de-France.**

Cette carte croise les sites franciliens hébergeant des espèces floristiques menacées et les périmètres d'aires protégées. Cette couche d'information est une couche de travail qui peut être déclinée et adaptée par rapport à différentes politiques telles que l'élaboration de schémas d'espaces protégés ou encore l'acquisition de sites de compensation dans le cadre de mesures compensatoires.

La carte distingue deux grandes catégories de sites d'espèces menacées : en vert, ceux qui sont inclus dans des aires protégées et en rouge ceux qui ne sont pas inclus dans des aires protégées. Au sein des sites qui sont inclus dans des aires protégées, la symbologie permet de distinguer ceux qui sont dans des sites protégés réglementairement et/ou foncièrement ; pour ceux qui ne sont pas dans des aires protégées, la présence d'au moins une espèce jamais incluse dans une aire protégée est mise en exergue :

PRISE EN COMPTE DES SITES D'ESPECES MENACEES PAR LES AIRES PROTEGEES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection réglementaire et foncière</li> </ul>	Sites d'espèce(s) menacée(s) inclus dans une RNN, une RNR, un APB, une RBI ou une RBD ET un ENS ou un site de l'AEV
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection réglementaire</li> </ul>	Sites d'espèce(s) menacée(s) inclus dans une RNN, une RNR, un APB, une RBI et/ou une RBD
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection foncière</li> </ul>	Sites d'espèce(s) menacée(s) inclus dans un ENS ou un site de l'AEV
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non protégés et présence d'au moins une espèce jamais protégée</li> </ul>	Sites d'espèce(s) menacée(s) non inclus dans une aire protégée + espèce(s) menacée(s) jamais incluses dans d'autres aire(s) protégée(s) en Île-de-France
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non protégés et pas d'espèces menacées jamais protégées</li> </ul>	Sites d'espèce(s) menacée(s) non protégés + espèce(s) menacée(s) déjà incluse(s) dans d'autres aires protégées en Île-de-France

NB : les abréviations sont précisées dans le paragraphe suivant "Couche d'information".

Le cas échéant, le Conservatoire botanique national du Bassin parisien peut être contacté ([cbnbp-idf@mnhn.fr](mailto:cbnbp-idf@mnhn.fr)) pour avoir des précisions. Cette carte est en effet une entrée en matière pour aborder la problématique de la prise en compte de la flore par les aires protégées ; une vraie stratégie de planification territoriale se doit en effet d'intégrer d'autres aspects et notamment la complémentarité des sites en termes de composition en espèces afin d'optimiser le choix des sites à protéger (Ball *et al.*, 2009).

Toute utilisation de la couche en mentionnera la source comme indiquée sur la page : <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/biodiversite/carteAlerte.jsp>

## Couche d'information

Les **espèces menacées** sont les espèces des catégories CR, EN et VU de la liste rouge régionale (Auvert *et al.*, 2011 ; Filoche, 2014). De plus, certaines espèces éteintes (RE) ayant été redécouvertes depuis la publication de la liste rouge, elles ont aussi été prises en compte dans ce travail.

Les aires considérées sous **protection réglementaire** sont les réserves naturelles nationales et régionales (**RNN** et **RNR**), les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (**APB**), les réserves biologiques intégrales et dirigées (**RBI**, **RBD**). Les périmètres de ces aires protégées ont été téléchargés depuis le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<https://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique>). Les couches des RNN et RNR sont en date du 03/2018 et celle des RB du 03/2016 (NB : certaines RB notamment dans le secteur de Fontainebleau ne sont malheureusement pas prises en compte dans cette couche).

Les aires sous protection foncière sont les espaces naturels sensibles (**ENS**) et les sites de l'agence des espaces verts (**AEV**). Les périmètres des parcelles ENS ont été fournis par chacun des départements concernés et ceux de l'AEV par l'AEV elle-même. Les périmètres de ces espaces qui étaient en recensement ou en préemption n'ont pas été considérés comme étant des aires sous protections foncière.

Un site a été considéré comme inclus dans une aire protégée si au moins 50% de sa superficie est incluse dans l'aire protégée. Ce seuil étant arbitraire, le pourcentage d'inclusion du site dans l'aire protégée est donné en table attributaire.

Pour chacune des quatre couches d'information, sont données les informations suivantes :

ID_METASIT	Identifiant unique du secteur
ANNEE	Année la plus récente où une espèce menacée a été observée
nb_LRR	Nombre d'espèces menacées présentes dans le site
RE	Nombre d'espèces éteintes présentes dans le site
CR	Nombre d'espèces en danger critique d'extinction présentes dans le site
EN	Nombre d'espèces en danger présentes dans le site
VU	Nombre d'espèces vulnérables présentes dans le site
nb_notprot	Nombre d'espèces menacées jamais incluses dans une aire protégée en Île-de-France présentes dans le site
per_APB	Proportion de la superficie du site incluse dans un arrêté préfectoral de protection de biotope
per_RNN	Proportion de la superficie du site incluse dans une réserve naturelle nationale

per_RNR	Proportion de la superficie du site incluse dans une réserve naturelle nationale
per_RB	Proportion de la superficie du site incluse dans une réserve biologique
REGL	"1" indique que le site est inclus dans au moins un espace protégé réglementairement (APB, RNN, RNR ou RB) : "0" sinon.
per_ENS	Proportion de la superficie du site incluse dans un espace naturel sensible
per_AEV	Proportion de la superficie du site incluse dans un site de l'agence des espaces verts
FONCIER	"1" indique que le site est inclus dans au moins un espace protégé foncièrement (ENS, AEV) : "0" sinon.
per_PNR	Proportion de la superficie du site incluse dans un parc naturel régional
per_N2000	Proportion de la superficie du site incluse dans un site Natura 2000

NB : Quelques précisions techniques sur la carte Flore menacée et aires protégées :

- seuls les **inventaires réalisés après 2000** ont été pris en compte dans cette synthèse. De plus, seuls les **relevés cartographiés sont représentés** ; les inventaires localisés uniquement de façon textuelle (nom de commune, de lieu-dit...) ne sont pas présents sur la carte ;
- sur un même espace, plusieurs inventaires ont pu être effectués et peuvent se chevaucher. Afin de faciliter la lecture des informations fournies, les zones d'inventaires de moins de 10 hectares ont été regroupées en secteurs par la méthode de dilatation-érosion à l'aide de zones tampon de 50 mètres de rayon (Allag-Dhuisme F. et al. (coord.), 2010). Les zones d'inventaire de plus de 10 hectares ne chevauchant pas de secteurs ont été ajoutées à la carte.

## Bibliographie citée

ALLAG-DHUISME F., AMSALLEM J., BARTHOD C., DESHAYES M., GRAFFIN V., LEFEUVRE C., SALLES E. (COORD), BARNETCHE C., BROUARD-MASSON J., DELAUNAY A., GARNIER CC, TROUVILLIEZ J., 2010. Deuxième document en appui à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue en France. Proposition issue du comité opérationnel Trame verte et bleue : 83 p. <http://www.trameverteetbleue.fr/documentation/references-bibliographiques/guide-methodologique-identifiant-enjeux-nationaux>

AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. et HENDOUX F., 2011. Liste Rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France. Paris : 80 p. <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/telechargements/Liste%20rouge%20flore%20IDF%202014.pdf>

BALL I.R., POSSINGHAM H.P. and WATTS M., 2009. *Marxan and relatives: Software for spatial conservation prioritisation*. Chapter 14: Pages 185-195 in *Spatial conservation prioritisation: Quantitative methods and computational tools*. Eds Moilanen, A., K.A. Wilson, and H.P. Possingham. Oxford University Press, Oxford, UK.

FILOCHE S., 2014. Mise à jour de la Liste rouge de la Flore vasculaire de l'Île-de-France. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle : 46 p. <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/telechargements/Liste%20rouge%20flore%20IDF%202014.pdf>